

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU 5 octobre 2010

ORIENTATION 1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES POUR LES QUALIFIER ET LES DIPLÔMER.

Clientèle scolaire 2010-2011 de la formation professionnelle et aux adultes

Les commissaires ont pris connaissance de la clientèle scolaire des secteurs jeune et adulte inscrites au 30 septembre 2010. En ce qui concerne le portrait au **secteur jeune**, mentionnons qu'il correspond à celui dressé dans la parution du 17 août dernier de ce bulletin à deux élèves de moins soit 3 237 élèves.

Cette année, le nombre d'inscriptions à la **formation professionnelle** s'élève à 395 comparativement à 440 l'an dernier qui fut une année record. L'année scolaire 2010-2011 s'avère tout de même une bonne année si l'on considère que la moyenne de fréquentation du centre de 417 élèves, pour les 4 dernières années, est grandement supérieure aux 9 années précédentes alors qu'on y accueillait en moyenne 301 élèves. Cependant, M. Trudel se préoccupe des baisses d'inscription dans les programmes de mécanique industrielle, de techniques d'usinage et de secrétariat. Des efforts spécifiques sont faits pour mieux faire connaître ces programmes et leurs perspectives d'emploi, considérant les besoins de main-d'œuvre qui sont démontrés dans ces domaines.

En **formation générale aux adultes**, le nombre d'élèves a légèrement augmenté passant de 335 élèves à 359 élèves au 4 octobre dernier. Le Centre de formation générale Le Macadam a également lancé, cette année, le nouveau Service d'entrée en formation. Il s'agit d'une formation de 100 heures qui permet aux étudiants, de retour en formation, de faire une révision des notions de base, de développer une méthodologie du travail et d'approvoiser l'informatique. Il faut noter que comme le centre procède à des entrées en formation environ 2 fois par mois les chiffres présentés changent constamment en cours d'année.

ORIENTATION 3 MAINTENIR LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES DANS UN CONTEXTE DE DÉCROISSANCE SCOLAIRE EN CONSIDÉRANT LES RESSOURCES DISPONIBLES.

Adoption du plan de réduction des dépenses et de la taille de son personnel

Les commissaires ont adopté le plan de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative et de celui de la taille de l'effectif du personnel. Rappelons que l'exercice exigé vise le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette du gouvernement du Québec.

Premièrement, **les coupures de fonctionnement et administratives** s'élèvent à 122 347 \$ sur 4 ans. Pour l'année 2010-2011, elles représentent 59 093 \$ soit 25 % des dépenses liées aux frais de déplacement, de perfectionnement et de publicité. Cependant, dans une lettre adressée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Line Beauchamp, le président de la CSH, M. Michel Gagnon, souligne que malgré une volonté de participer à l'effort collectif demandé, les dirigeants auraient souhaité, en tant que gouvernement local et autonome, être en mesure de faire des choix quant aux moyens à prendre quant à la réduction de 10% des dépenses de nature administrative ».

Deuxièmement, en ce qui concerne le **plan de réduction de la taille des effectifs du personnel d'encadrement et administratif**, il prévoit une coupure potentielle de trois postes d'ici la fin de l'exercice 2013-2014. Les dirigeants notent que la CSH a toujours su faire preuve d'efficience quant à la gestion de ses ressources humaines en se posant systématiquement la question du remplacement ou non d'une personne quittant l'organisation aux fins de retraites. Pour preuve, ils mentionnent qu'actuellement plusieurs membres du personnel d'encadrement occupent une double fonction. Le plan tient aussi compte, en plus des départs possibles à la retraite, d'enjeux importants liés à la planification stratégique quant à la diminution de l'absentéisme au travail.

ORIENTATION 5 SUSCITER ET SOUTENIR LA MOBILISATION DU PERSONNEL ET DONNER PRIORITÉ À SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL.

Embauche d'une technicienne en éducation spécialisée à l'école Des Coteaux

Les commissaires ont procédé à l'embauche de Mme Camille Goulet à titre de technicienne en éducation spécialisée, à un poste régulier cyclique à temps partiel de 18 heures par semaine, à l'école Des Coteaux.